

JOURNÉES NUMISMATIQUES
BAVAY
31 MAI - 1^{er} JUIN 2013



Bulletin de la Société Française de Numismatique
56^{es} Journées Numismatiques de Bavay
68e année — n° 6 — juin 2013

Illustration de la couverture :

Méreau du Salut de Saint-Pierre de Valenciennes, un jeton de présence.

Droit : sans légende, armes de la ville de Valenciennes, écu ovale couronné, théoriquement *de gueules au lion d'or armé et lampassé d'azur* encadré par deux cygnes, le tout dans un grènetis linéaire

Revers : en quatre lignes, SALVT / DE SAINT / PIERRE / 1733, grènetis linéaire.

Métal, fonte de bronze de couleur jaune.

Diamètre 22 mm.

Poids de l'exemplaire 6,59 g

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société Française de Numismatique

SOMMAIRE

ÉTUDES ET TRAVAUX

PARISOT-SILLON (Charlotte) — Nouvelles données pour la compréhension des séries dites « au bateau »	122
PILON (Fabien), CLOTUCHE (Raphaël) — Circulation et thésaurisation monétaires à Famars (Nord). L'apport des fouilles récentes de <i>La Rhonelle</i> et du <i>Technopôle</i>	129
CRINON (Pierre) — État du monnayage carolingien de Pierrepont (c. de Marle, arr. de Laon, Aisne)	140
DHÉNIN (Michel) et SCHIESSER (Philippe) — Une obole inédite de Cambrai du Xe siècle, tentative d'attribution.	145
CRINON (Pierre) et PROT (Richard) — Monnaies inédites de Walincourt et d'Élincourt en Cambrésis	147
BOMPAIRE (Marc) et LEBAILLY (Émilie) — Sur l'origine et le sens des « pilewilles »	154
CHARLET (Christian), CLAIRAND (Arnaud) et JAMBU (Jérôme) — À l'origine de l'écu « de Flandre » : du projet aux premières émissions lilloises (juillet 1685-janvier 1686)	157
CHARLET (Christian) et CHARLET (Olivier) — Les différents de la Monnaie de Lille en 1686 : double L (LL) et L couronné	167
CHARLET (Christian) — La fraction des monnaies du trésor de Valenciennes acquise par le Cabinet des médailles en 1951	172
GARNIER (Jean-Pierre) — Ledit méreau du Salut de Saint-Pierre de Valenciennes, un jeton de présence	179
JAMBU (Jérôme) — Le jeton des officiers la Monnaie de Lille	182
ARNOULD (Cécile) — Jules Vannérus et la reine Brunehaut : les recherches toponymiques d'un numismate	190

SOCIÉTÉ

Compte rendu des séances des 31 mai et 1er juin 2013	193
Cours de numismatique	197

CRINON (Pierre) et PROT (Richard) — **Monnaies inédites de Walincourt et d'Élincourt en Cambrésis.**

1 - Le second monnayage de Guillaume Ier de Hainaut (1304-1337) à Walincourt retrouvé

Nous présentons tout d'abord deux exemplaires d'un type inédit, provenant du trésor des environs de Saint-Valéry-en-Caux (départ. Seine-Maritime, arr. de Dieppe ch. l. c.), apparu sur eBay (à partir de 2004). Ce trésor a été signalé pour la partie bretonne par Yannick Jézéquel (1). Il contenait au moins 1212 monnaies dont 838 identifiées : 583 royales de Louis VI à Philippe IV, 215 monnaies féodales et 40 étrangères. Un certain nombre de monnaies permettent d'ores et déjà des classements nouveaux et des décalages chronologiques plus ou moins conséquents pour les monnayages des régions du centre (Vendôme, Châteaudun), de préciser d'autres séries (Chartres, Blois, Angers) et d'autres localités. Nous présentons les nouveautés pour le nord de la France, et tout d'abord deux deniers inédits. Ils sont de l'atelier de Walincourt (aujourd'hui Walincourt-Selvigny, départ. Nord, arr. Cambrai, c. Clary).

1. Y. JÉZÉQUEL, « Monnaies ducales de Bretagne dans un trésor normand (1307-1311) », *BSFN*, juin 2006, p. 139-148.

1ère Série avec coticé en 4



Fig. 1

1- +GVILLELM COMES. Croix cantonnée d'un trèfle avec tige en 1.
R/ +M0 VALENCORT. En plein champ, échiqueté de Dreux, brisé d'un franc quartier de Limoges coticé en 4.
Denier, 0,86 g - 4 h - 18 mm.

2ème Série avec coticé en 2 et globule sous M



Fig. 2

2- +GVILLELM COMES. Croix cantonnée d'un trèfle avec tige en 1.
R/ +M0 VALENCORT. En plein champ, échiqueté de Dreux, brisé d'un franc quartier de Limoges coticé en 2. Globule sous le M.
Denier, 0,93 g - 10 h - 18 mm.

L'annonce de notre communication a permis à M. Cardon de nous présenter deux autres exemplaires variés, trouvés en fouilles. Le franc quartier de Limoges est coticé en 1. Nous remercions Thibault Cardon, Jens Moesgaard et les responsables des fouilles de nous permettre d'ajouter ces éléments à la publication dans le *Bulletin*.

3ème Série avec coticé en 1



Fig. 3

3- (+) GVILLELM (C...). Croix pattée, élément indéterminé (trèfle) en 1.
R/ +M0 [...]. En plein champ, échiqueté de Dreux, brisé d'un franc quartier de Limoges coticé en 1.
Denier, aspect de billon noir, 0,63 g - 10 h - 17,5 mm.

Cet exemplaire a été découvert à Étaples (départ. du Pas-de-Calais, arr. Montreuil, ch.l.c), lors de la fouille du campement napoléonien du 6e régiment d'infanterie légère (1803-

1805), en 2010. Il s'agit de la monnaie n° 9727 provenant des alentours du baraquement 49. L'opération, conduite par l'INRAP sous la responsabilité de Frédéric Lemaire, a également mis au jour plusieurs éléments des XIIe-XVIIe siècles.



Fig. 4

4- +GVIL ... COMES, croix pattée cantonnée d'un trèfle inversé en 1 (queue en bas).
R/ +M0 VALL ... CORT. En plein champ, échiqueté de Dreux, brisé d'un franc quartier de Limoges cotivé en 1.

Denier, aspect de billon noir. 0,65 g - 1h - 16 mm.

Cet exemplaire a été découvert à Alizay (départ. de l'Eure, arr. Les Andelys, c. Pont-de-l'Arche), à l'occasion de la fouille (lieu-dit Le Postel) de la fortification royale de Pont-de-l'Arche contrôlant la Seine, en 2012. Il s'agit de la monnaie n° 78585. L'opération est conduite par l'Inrap sous la responsabilité de Cyril Marcigny et Sylvain Mazet.

Ces deniers au nom du comte Guillaume doivent être attribués à Guillaume Ier, comte de Hainaut. Ils imitent le monnayage de Gui comte de Saint-Pol à Élincourt et présentent les mêmes armoiries dans le champ. Le monnayage d'Élincourt, aux armes de Dreux et Limoges, imite la monnaie de Jean II de Bretagne, vicomte de Limoges (à partir de 1301) (2). Guillaume imite le type breton/limousin utilisé par son voisin Gui de Saint-Pol qui avait épousé en 1292, Marie la fille de Jean II, duc de Bretagne. Vers 1308, la monnaie de Limoges avait cours pour un denier tournois. Le comte de Hainaut a donc imité le denier de Gui IV qui profitait d'une grande vogue de la monnaie limousine, très probablement pour sa valeur avantageuse.

Situé en Cambrésis, au XI^e siècle Walincourt appartient aux Werchin, sénéchaux héréditaires du Hainaut. Jacques, père de Jean, chevalier et sénéchal est mentionné le 23 mars 1301. Le seigneur de Walincourt, Jean de Werchin y fit frapper des baudekins jusqu'au rappel à l'ordre de l'évêque par une sommation du 26 septembre 1311. Cette défense de frapper monnaie ne fut pas observée et s'accompagna d'une excommunication. Le 5 janvier 1314, Jean promit de cesser la frappe (déjà arrêtée pour le baudekin)

2. Pour Élincourt, voir F. POEY d'AVANT, *Monnaies féodales de France*, 3 volumes, Paris, 1858-1862, n° 6864 et n° 6 pl. CXLI. Pour Limoges, voir Poey d'Avant, n° 2307 (frappé entre 1301 et 1305) ; M. DHÉNIN, « Les monnaies des vicomtes de Limoges (treizième siècle-quatorzième siècle) », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, 1977, p. 101-114, n° C1 ; J. DUPLESSY, *Les monnaies françaises féodales*, tome I, Paris, 2004, n° 858. La lignée de Pierre Mauclerc, comte de Dreux, ancêtre de Jean II, conserve les armes de Dreux. Rappelons les alliances entre les familles de Flandres, d'Avesnes et de Hainaut et les héritiers des familles de la région du Centre, déjà relevée par E. CARTIER, *RN*, 1836, p. 190-192, repris par J. DUPLESSY, *RBN*, 1971, p. 196. C'est dans le Berry que les baudekins de la collection Cartier avaient été trouvés. Une étude généalogique des familles du XI^e siècle apportera de précieuses informations sur ce sujet et peut-être même sur la circulation monétaire.

et reconnu que les évêques seuls avaient droit de monnaie (3). Un relief du donjon de ce lieu, datant de 1373 nous apprend que ce domaine, auparavant franc-alleu, avait relevé du comte de Hainaut au début du XIV^e siècle. C'est un fief de Crèvecoeur comme Serain (mais moins puissant) et arrière-fief du Cambrésis. Walincourt était un fief des évêques de Cambrai, mais une tour située dans cette localité était un franc-alleu appartenant au comte de Hainaut qui y frappa des coquibus comme à Cambrai et des deniers non retrouvés jusqu'à ce jour qui pourraient être ceux que nous avons présentés. Le 9 octobre 1306, Jean de Walincourt donne des lettres de non-préjudice au comte Guillaume de Hainaut au sujet de la permission qu'il lui a donnée de faire monnaie dans son donjon (4).

On sait que le coquibus de Guillaume est frappé à Walincourt après l'arrêt de fonctionnement de l'atelier de Cambrai. La comtesse de Hainaut donne quittance à Jean de Hanons du compte des coquibus frappés pour elle à Cambrai entre le 29 septembre 1304 et le 11 avril 1305. À Cambrai suivent ensuite les comptes des monnaies frappées entre le 11 avril et le 25 décembre et du 6 janvier au 26 janvier 1306 (5). Une charte du 7 novembre 1305 du comte de Hainaut mentionne que le Lombard Jehan Lyonin est chargé de frapper monnaie dans le donjon de Walincourt, un coquibus fabriqué auparavant à Cambrai. Cette monnaie doit être de même poids et aloi que le coquibus cambrésien. Le comte percevant 16 deniers tournois. Le comte prévoit qu'une monnaie blanche pourrait être frappée. « Encore est à savoir que, se nous et li dis marchans estiens en acort de faire blanche monnoie, faire le doit dou pois et de le loy et par teil fuer dont nous seriens en acort, et deveroit estre mise en boiest et li assai estre fait en le manière que il est devant dit des Cokibus ; par telle manière que, se li dite blanche monnoie estoit trouvée menre (moindre) deus grains, amander le doit à l'autre soudée (solde de compte) à l'avenant, et s'il astoient trouvés plus fort deux grains, u en dedens, de tant le porroit restraindre le dis monnoiers à l'autre soudée aussi. » (6).

La frappe à Walincourt peut avoir débuté par ce denier imitant celui de d'Élincourt. Probablement durant la ferme de Lyonin, puisque la ferme de Rogier mentionne la frappe de coquibus dont la valeur diminue de moitié par rapport à ceux qui étaient frappés à Cambrai. Plusieurs variantes sont à relever : le franc quartier coticé est placé indifféremment, en 4 en 2 ou en 1 ; les lettres O varient : rondes ou ouvertes. L'apparition de quatre exemplaires de coins variés correspond à une frappe relativement abondante. Il est possible qu'une diminution du titre soit intervenue ; nous observons des exemplaires en billon noir à vrai dire ce sont les exemplaires de fouilles.

Par ordonnance du 8 septembre 1306, Philippe le Bel modifie le cours du denier tournois, qui n'a plus cours que pour un denier, alors qu'il courait pour trois deniers.

-
3. P. CRINON, « Le baudekin à la lance de Hainaut (1302-1312) et ses imitations », *RBN*, 2005, p. 119-216 et pl. IX-XVII. Nous avons déterminé deux émissions de baudekins : vers 1310 avec *Moneta Bona* et vers 1311/1312 avec *Moneta Nova* et un globule après le gonfanon. En 1314, la frappe des baudekins était terminée depuis longtemps.
 4. Document transcrit par R. CHALON, *Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut*, Bruxelles, 1848, p. 137-138 et pièces justificatives, n° III, d'après De SAINT-GÉNOIS, *Monuments anciens. Inventaire de la Trésorerie des Chartes de Hainaut*, T. I, p. 360, p. 412.
 5. À Walincourt, le comte Guillaume a fait frapper des coquibus : R. CHALON, *RBN*, t. 3, 1847, n° 1 p. 193 et pl. VII = POEY d'AVANT, p. 429-430, n° 6926 et 21 pl. CLXI, et n° 6927 (piéfort de la coll. Coster). À Valenciennes, Guillaume Ier (1304-1337) frappe une pièce de valeur similaire, mais au lion à la place de l'aigle : CHALON, n° 58.
 6. Document transcrit par CHALON, p. 140-142 et commentaire p.144-145.

Le comte retire sa ferme à Lyonin et la confie à un autre Italien. Par une charte du 7 octobre 1308 (du 11 octobre 1306 d'après l'en-tête de la rubrique), le comte Guillaume charge Bernart Rogier de Florence de la monnaie de Walincourt. Il doit faire des « Kokibus » dont il diminue la valeur (7). Plus loin, Chalon se demande si cette monnaie blanche mentionnée après le coquibus, dans le premier document, a bien existé puisque le second document n'y fait plus allusion. La seconde charte précise que l'on taillait ces pièces à 300 au marc pour un poids de 0,816 g. Le comte percevait pour les coquibus 52 pièces au marc (soit 17 %).

Une seconde monnaie du comte de Hainaut a bien été frappée à Walincourt, mais est-ce la monnaie blanche mentionnée dans le texte ? Le comte se réservait-il cette possibilité de monnayer divers types ? D'autres monnaies ont-elles été frappées dans le donjon de Walincourt ? Nous ne pouvons répondre à ces questions. Il est possible que les deniers que nous avons présentés, imitations du denier du comte de Saint-Pol frappée à Élincourt correspondent à ce texte, mais on peut cependant douter qu'il s'agisse là d'une monnaie blanche.

2 - Élincourt, les émissions vers 1307

Le trésor de Saint-Valéry-en-Caux contenait au moins trois monnaies d'Élincourt que nous décrivons maintenant.

Situé en Cambrésis, la terre d'Élincourt (dép. Nord, arr. Cambrai, c. Clary) est acquise en juillet 1300 par le comte Gui III de Saint-Pol ou IV de Châtillon (comte depuis 1292) pour y établir un atelier monétaire ne relevant pas du royaume de France, mais de l'Empire. C'était un personnage en vue à la cour du roi de France, il est nommé grand bouteiller du roi Philippe le Bel. Le 8 août 1304, il sauve le roi qui allait tomber aux mains des Flamands.

Pour tous ces exemplaires, au revers, les lettres E sont onciales ; pour le numéro 6, la seconde lettre N est onciale alors qu'elle est romaine pour les oboles numéro 5 et 7. Nous pouvons déterminer deux séries : croix du revers non cantonnée et cantonnée.

1ère série avec croix non cantonnée



Fig. 5

5- + (trois points) G (trois points) SCI (trois points) PAVLII (trois points). Écu de Saint-Pol.

R/ +MOAE (trois points) LINCOVT. Croix pattée.

- Obole ou maille. 0, 53 g - 12 h - 16 mm. Vue sur Internet (<http://www.ebay.fr>).

- Poey d'Avant, n°6866 mentionne deux ex. connus, coll. Serrure et coll. Rousseau avec ELNCOT, n° 8 pl. 161 (exemplaire ébréché).

Sur ce seul exemplaire du trésor, on a les trois points après la croissette de l'avers.

7. CHALON, note n° 2 p. 47 et document transcrit p. 142-144 et commentaire p.145-147.

2ème série avec croissant en trois



Fig. 6

6- + G (trois points) SCI (trois points) PAVLII (trois points). Écu de Saint-Pol. Avers tréflé.

R/ R/. +MONA (trois points) ELInCT. Croix pattée, cantonnée d'un croissant en 4.
- Obole ou maille, (ou denier ?). 0, 79 g - 16 mm.

Nous verrons plus bas que dans le texte, la tolérance était importante (14s et 6d à 19s 6d, pour les deniers). Il peut s'agir ici d'un denier et non d'une obole (voir pièce suivante) ; le module est identique, mais supérieur d'un millimètre pour le cercle central, la qualité d'argent paraît différente, meilleure et le poids plus élevé de 50 % pour une monnaie bien plus usée. Le poids reste bien plus lourd que la tolérance le permettait, mais inférieur à celui d'un denier comme mentionné dans le texte cité plus loin.

Sur cette monnaie, le second N du revers est oncial.



Fig. 7

7- +G (trois points) SCI (trois points) PAVLI. Écu de Saint-Pol.

R/ +MOA (trois points) ELINCOVT. Croix pattée, cantonnée d'un croissant en 4.
- Obole ou maille. 0, 51 g - 9 h - 16mm.

Sur cette dernière obole, il n'y a pas les trois points en fin de légende de l'avvers et PAVLI au lieu de PAVLII.

Un texte du 27 septembre 1306 nous suggère la réponse. Ce texte n'a pas été compris par Desains et Hermand qui ne possédaient pas les monnaies que nous venons de présenter. Ces deux auteurs se proposent de reconnaître le denier dans diverses pièces à la gerbe d'avoine (8). Tous deux passent sous silence la partie du bail concernant les

8. DESAINS, « Notice sur quelques monnaies, méreaux ou jetons du Moyen-âge », *RN*, 1842, p. 132, mentionne le bail de l'an 1306 à Jean Tadin de Lucques. Il reconnaît dans le denier un type connu depuis Duby et aujourd'hui attribué à Gui III ou III (POEY d'AVANT, n° 6847, et n° 11 pl. CLX, denier à la gerbe). A. HERMAND, *Histoire monétaire de la province d'Artois*, Saint-Omer, 1843, p. 478-479 mentionne un bail monétaire en 1306, mais en retire des conclusions erronées. Ce dernier pense reconnaître dans le denier le type de la trouvaille de Saint-Maixent publié par E. CARTIER, « Monnoies françoises du Moyen-Âge, trouvées à Saint-Maixent », *RN*, 1838, p. 287 et n° 4 pl. XI (denier frappé au nom de Saint-Pol), attribué à Gui IV

« mailles » ; ils n'ont pas lu correctement ce bail dont la durée est précise et courte : « du jourduy a la Nativité Saint Jean-Baptiste prochainement à venir... ». Ce texte est publié par Richebé qui nous donne une transcription du bail de Jean Tadin de Lucques, chartre de Gui de Chatillon, comte de Saint-Pol et bouteillier de France, daté du 27 septembre 1306 (peu après la modification du cours du denier tournois par Philippe IV, le 8 septembre). Ce bail est valable jusqu'au 21 juin prochain (1307). Seront frappés : cent livres de deniers et deux cents livres de mailles. Ce texte donne le cours des deniers à 0,2995 d'argent le Roi, frappés à 204 au marc, soit 1,20 g (contenant 0,3594 d'argent) ; et le cours des mailles à 0,1996 d'argent le Roi, frappées à 195 au marc (pour deux pièces, 1,255 g) soit à 0,6275 g la pièce. Les deniers seront taillés avec une tolérance mentionnée de 14s et 6d. à 19s 6d. Nous tenons à remercier M. Hourlier pour la lecture et la compréhension de ce texte (9).

Les mailles mentionnées dans ce texte du 27 septembre semblent bien correspondre aux oboles à l'écu de Saint-Pol, décrites ci-dessus, pesant 0,53 g. et 0,51 g. Elles proviennent de deux émissions successives au nom de l'atelier d'Élincourt ; la seconde étant cantonnée d'un petit croissant en 3. La ponctuation et les légendes sont identiques, preuve d'une succession rapide des émissions. La qualité supérieure de ces deux exemplaires confirme bien qu'il s'agit de monnaies frappées parmi les dernières de ce trésor. Le *terminus post quem* du trésor des environs de Saint-Valéry permet de proposer de mettre en relation ce texte et les monnaies de ce type. Nous sommes en présence de deux émissions. La première daterait donc de la période du 27 septembre 1306. La seconde pourrait être antérieure au 21 juin 1307 mais pourrait également être postérieure au 21 juin 1307 ; aucun texte ne permet de choisir entre les deux possibilités (10).

La monnaie du comte de Saint-Pol est mentionnée dans l'ordonnance de 1315.

(1292-1317). La qualité de ce monnayage retrouvé dans le trésor de Saint-Maixent, indique qu'il a peu circulé et ne peut qu'avoir été frappé peu de temps avant l'enfouissement : entre 1315 et 1322. Ce type date donc de la fin du règne de Gui IV mort en 1317. Gui IV a frappé le même type de denier, à la gerbe d'avoine dans deux ateliers, (POEY d'AVANT, n° 6844 (Saint-Pol) et n° 6859 (Élincourt), ainsi que des oboles de même type (POEY d'AVANT, n° 6845 (Saint-Pol) et liste 1900 de la Maison Feuardent, n° 1202 (Élincourt). La veuve du comte de Saint-Pol, Marie de Bretagne, adapte ensuite ce type pour le double ; elle remplace la gerbe par un aigle, au centre de M/O/NETA dans le champ. (POEY d'AVANT n° 6872 et n° 12 pl. CLXI). À Élincourt, Gui a également frappé des deniers aux armes de Dreux/Limoges en plein champ (POEY d'AVANT, n° 6864). Ce type imite le type breton ou limousin (rappelons que Gui a épousé Marie fille du duc Jean II de Bretagne en 1292). Ce type monétaire avait acquis une certaine popularité. C'est ce type qui est imité à Walincourt par le comte Guillaume de Hainaut (voir première partie de notre article).

9. C. RICHEBÉ, *Les monnaies féodales d'Artois du Xe au début du XIVe siècle*, Paris, 1963, p. 166, d'après P. TURPIN, *Annales historici*, Douai, 1731, « Comitum Tervanensium seu Ternensium... », p. 170-171.

10. Le trésor ne semble pas être postérieur à décembre 1310, car il n'y a pas de pièces de l'émission du 26 janvier 1311 (bourgeois fort, bourgeois simple et obole DUPLESSY, n° 231 à 233).